



I REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION

ÉTUDE DE LA LANGUE

CP

CE1

CE2

Passer de l'oral à l'écrit

En lien avec la lecture

La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue **dès le début du CP**. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral.

Dès la première semaine, les élèves abordent l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes. Ils étudient 14 CGP **en période 1**. Ils ont étudié toutes les CGP **en fin d'année**.

Dès la période 3, les élèves identifient la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture.

Ils apprennent progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (*tar/tra*). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive.

Leur attention est portée sur les lettres «qui ne s'entendent pas».

Tout au long de l'année, les relations entre l'oral et l'écrit continuent à faire l'objet d'activités de consolidation et de structuration. Les élèves dégagent certaines règles dans les relations entre l'oral et l'écrit à partir des récurrences et des analogies relevées.

Tout au long de l'année, les élèves consolident la distinction des phonèmes proches mais aussi des graphies particulières et plus complexes.

Par des manipulations et des observations répétées de faits de langue, les élèves perfectionnent leurs habilités et les exercent à l'écrit.

Les élèves renforcent leur attention sur certaines lettres dont la valeur sonore varie en fonction du contexte.

Les élèves consolident l'appropriation des graphèmes complexes et prennent en compte le graphème selon la lettre qui suit (*an/am, en/em...*). Ils commencent à expliquer le rôle des lettres muettes (règles d'accord, étymologie, morphologie).

La consolidation des relations entre l'oral et l'écrit et l'institutionnalisation de règles se poursuivent.

Tout au long de l'année, les élèves consolident l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés.

Les élèves orthographient des mots en respectant la valeur de certaines lettres selon leur contexte.

Les élèves observent et relèvent les phénomènes irréguliers rencontrés dans la fréquentation de textes afin de les mémoriser progressivement.

Construire le lexique

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves acquièrent d'abord du vocabulaire à l'oral. Ils développent progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, les élèves découvrent des mots nouveaux tout au

Les élèves rencontrent de nouveaux mots lors des lectures et des activités conduites. Ils les réemploient à l'oral et à l'écrit.

Les élèves enrichissent le capital lexical constitué et le mobilisent régulièrement.